

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/09/24-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 septembre 2019,  
**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
**Vu** le code de l'Éducation,  
**Vu** la décision du Conseil de Gestion de la fondation en sa séance du 09 septembre 2019.

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Modification du taux applicable aux frais de gestion A\*Midex**

Le conseil d'administration approuve la modification du taux applicable aux frais de gestion A\*Midex, porté à 15 % à compter de l'année 2019, telle que présentée dans le document annexé au procès-verbal.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 20

Fait à Marseille, le 24 septembre 2019

Simone BONNAFOUS  
Administrative Provisoire  
d'Aix-Marseille Université

